



Assemblée générale 4 juin 2019

Ensemble, cultivons la solidarité...

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité

Route du vieux chêne 38430 Moirans Tél : 04 76 35 01 69 email : jardins.solidarite.direction@orange.fr

Association Loi 1901 – SIRET 791 266 190 00010 – APE 9499Z

TABLE DES MATIERES

A- Rapport Moral	3
B- Rapport Financier.....	6
C- Rapport d'activité.....	
D- Budget 2019.....	

ANNEXE : BILAN 2018 Expert-comptable / rapport commissaire aux comptes

A - RAPPORT MORAL

2018 : Que d'émotions !

Au jour le jour, pour les encadrants maraichers, assurer de remplir 300 paniers de légumes chaque semaine quelque soit la météo et les absences imprévues de salariés ; que d'émotions. Pour les encadrants du « verdage » réaliser les chantiers d'entretien d'espaces verts avec toutes les surprises de terrain, de machines en panne... c'est beaucoup de préoccupations et d'émotions.

Pour la chargée d'insertion qui fait le point régulièrement avec chaque salarié pour l'écouter et le stimuler dans ses démarches de levée des freins à l'emploi, il y a souvent des surprises. Des déceptions mais aussi de beaux débouchés pour les salariés dont deux CDI et un Taux de Retour à l'Emploi tel que mesuré pour



la Direccte (notre administration de tutelle) à 53% ...Honorable selon ses termes.

En Janvier, avec l'aide d'un professionnel et de salariés en insertion, les bénévoles ont monté la nouvelle serre de maraichage financée en partie par la Caisse d'Epargne de Rhône Alpes.

Tirer ensemble (on les voit pas tous sur la photo) la bâche de 50 mètres est un beau moment !

Jusqu'en mars 2018 la finalisation des comptes de 2017 déficitaires a généré bien des approfondissements et débats dans le bureau de l'association. Même si nous avons pu expliquer qu'il y avait de nombreux facteurs exogènes non répétitifs, cela a généré de la pression.

Au printemps 2018 les encadrants maraichers ont exprimé de la lassitude, de la fatigue, des

déceptions, la pression d'attentes de résultats économiques par le bureau. Fortes émotions lors d'échanges délicats.

Pour créer un GAEC de maraichage, François Xavier a quitté Les Jardins en octobre. Pour accéder à un poste de plus grande responsabilité après l'obtention d'un Master 2 , Anne ,la chargée d'insertion a posé sa démission en novembre. Pour évoluer vers un métier d'expertise en maraichage Bio, après 5 ans comme cheffe de culture, Bérengère, en octobre, a annoncé son départ pour avril 2019. Que d'inquiétudes de voir partir ainsi de tels contributeurs !

Le projet de bâtiment lancé en janvier 2016 piétinait car la construction sur une zone dite inondable rencontrait les freins administratifs réglementaires. Il a fallu convaincre en juin le préfet et ses services de ne pas s'opposer au permis de construire que le maire de Moirans voulait bien accorder moyennant quelques contraintes techniques couteuses. Le permis a été obtenu en décembre 2018. Et pendant trois ans des dizaines de dossiers de demandes de subventions ont été soumis aux fondations et collectivités publiques avec des succès et des échecs. Que d'émotions !

La Mairie, ayant voté à l'unanimité son accord pour notre projet de bâtiment, a proposé de nous vendre le terrain agricole qu'elle prêtait depuis 1995. Bonne opportunité mais encore des fonds à trouver !

Tout au long de l'année, Carole la directrice a continué à soigner les bonnes relations avec nos divers partenaires de l'Etat, de la Metro, du Pays Voironnais, des communes voisines, des employeurs de Centralp, du département, de la région, de la MSA, de Pole Emploi, des missions locales. Et ils nous le rendent bien. C'est précieux.

Nos adhérents sont fidèles et attachés à leur engagement de « consom'acteurs. C'est encourageant.

Mais les résultats financiers cumulés de juin à novembre 2018 indiquaient le risque d'un nouveau déficit. Pas assez de légumes récoltés pour de toute façon un plafonnement du nombre d'adhérents. Allai-je être le président qui engage la construction d'un bâtiment de 350.000€ alors que deux années de suite de déficit

pouvaient inquiéter sur la pérennité de l'association ? Imaginez la nervosité du bureau que les encadrants ont mal vécu, bien sûr. Un audit par les experts du Réseau Cocagne a pourtant modélisé nos fondamentaux et les a qualifiés de « rassurants » ! Et puis en décembre, le « verdage » a achevé des gros chantiers lucratifs qui ont stimulé, bien au dessus du budget, le chiffre d'affaires et donc la rentabilité de cette activité. Cela a compensé le petit déficit du maraichage et permis de porter notre résultat net global autour de 20.000€. Que d'émotions !

Avec cette année 2018 qui nous a permis de :

bousculer les aléas,
faire lever les freins à l'emploi,
dépasser certains objectifs,
remplacer deux tracteurs,
faire avancer le projet bâtiment et la perspective de meilleures conditions de travail.

Avec la bienveillance quotidienne des encadrants pour les salariés en insertion qui en ont tant besoin pour prendre confiance en eux, avec notre optimisme et nos énergies si diverses, **nous vivons dans notre coopération solidaire ce beau principe :**

« **Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait !** » (Mark Twain)

Denis Mulliez président de l'association.



B- RAPPORT FINANCIER sur l'année 2018

Chers amis, après une année 2017 déficitaire nous avons la satisfaction d'une année 2018 bénéficiaire. Voyons les principaux chiffres sur ce Compte de Résultats résumé ci-dessous.

REPARTITION DES PRODUITS ET CHARGES 2018					
CHARGES			PRODUITS		
	Montant	%		Montant	%
Salaires et charges permanents	269 163 €	26,13%	Subventions de fonctionnement	173 433 €	
Salaires et charges insertion	411 200 €	39,92%	Aide Etat sur contrats insertion	343 038 €	50,15%
Autres charges de personnel	20 151 €	1,96%	Ventes Verdages	188 048 €	
Achats et variation de stock matières	78 310 €	7,60%	Ventes Maraîchage	217 863 €	
Autres achats	157 897 €	15,33%	Autres Produits	30 710 €	42,39%
Impôts, taxes	1 508 €	0,15%			
Dotations aux amortissements	57 448 €	5,58%	Quotes part de subventions	52 444 €	5,09%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	995 677 €		TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 005 536 €	
Résultat d'exploitation	9 859 €				
Charges financière	309 €	0,03%	Produits financiers	485 €	0,05%
Charges exceptionnelles	13 998 €	1,36%	Produits exceptionnels	23 923 €	2,32%
TOTAL CHARGES 2018	1 009 984 €		TOTAL PRODUITS 2018	1 029 944 €	
Résultat (excédent)	19 960 €	1,94%			
TOTAUX	1 029 944 €	100,00%		1 029 944 €	100,00%

Je voudrais souligner tout d'abord le résultat d'exploitation positif à 9859€ pour la première fois depuis 2013 et le résultat net à 19960€ soit 1,94% ce qui est tout à fait honorable.

Remarquez svp la contribution importante 50% des collectivités publiques à notre budget ce qui met notre taux d'autofinancement de 38 à 42,4% selon que l'on prend les quote parts de subventions d'investissement en compte ou pas . C'est en tous cas un montant exceptionnel pour un chantier d'insertion. Voyez également que notre activité verse 66% de son budget en salaires et charges sociales.

Analysons à présent cette situation sur les axes Forces Faiblesses Opportunités et Menaces

FORCES

Ce qui a permis le retournement de la situation financière par rapport à 2017 et même par rapport à nos anticipations de novembre 2018 pour l'année entière est la progression du chiffre d'affaire de l'activité verdage qui a fait 170 867€ en 2018 contre 109 820€ en 2017. Cela résulte de chantiers communs avec

d'autres ACI, importants, bien organisés et lucratifs en fin 2018.

Globalement les dépenses ont été sous contrôle et au niveau du budget en 2018 grâce à la vigilance de Carole.

Il faut à nouveau souligner que sans les subventions d'investissements versées par les fondations depuis 2014 pour améliorer nos équipements productifs et qui se retrouvent en quote part des subventions du côté des recettes pour compenser les amortissements, notre compte de résultat serait déficitaire. Il nous faut donc absolument maintenir cette stratégie.

FAIBLESSES

En 2018 le chiffre d'affaires du maraichage à 217 582€ et au maximum atteint à 239 586€ en 2016 a déçu. Il résulte à la fois d'un manque d'adhérents et de production insuffisante en cours d'année. Ceci a été souligné lors de l'analyse par un spécialiste du Réseau Cocagne qui examinait les recettes et dépenses spécifiques au maraichage. (Trop de dépenses pour le Chiffre d'Affaires ou pas assez de CA pour les dépenses !). Les récoltes de l'automne ont rempli cependant nos frigos ce qui a permis une variation de stock favorable enregistrée dans ce compte de résultats.

OPPORTUNITES

Avec la poursuite de nos investissements productifs la productivité en maraichage peut progresser. Nous avons reçu en 2018 deux tracteurs d'occasions plus puissantes et adaptés à nos cultures, une laveuse électrique de légumes qui lave mieux et sans efforts. La nouvelle parcelle louée a été équipée d'irrigation (Merci les fondations) et exploitée à moitié en 2018. Cela donne un potentiel à effectifs stables d'une production supérieure. Mais il faut plus d'adhérents aux paniers, des ventes en magasins accrues et/ou des modes de distributions innovants correspondants aux nouvelles demandes des clients de BIO.

En 2019 nous avons quelques encadrants nouveaux qui apportent du sang neuf, de l'énergie renouvelée et de la technologie qui seront bénéfiques.

Enfin l'analyse par le Réseau Cocagne souligne comme le tableau ci-dessous l'atteste que nous avons des atouts confirmés par les indicateurs ci-dessous.

Budget synthétique des Nouveaux Jardins de la Solidarité									
REVENUS	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	B2019			
CA Paniers	111 414	133 500	170 567	167 863	169 355	161 741			
Autres ventes légumes	15 822	9 219	24 727	22 559	20 087	23 500			
Autres ventes hors légumes	15 619	20 747	43 429	46 039	35 344	36 100			
Espaces Verts	78 306	105 372	121 769	133 542	165 979	163 939			
Subventions de fonctionnement	475 915	526 555	490 858	490 236	516 471	531 370			
Divers	80 712	97 204	82 290	102 884	122 708	83 700			
Total Revenus	777 788	892 597	933 640	963 123	1 029 944	1 000 350			
CHARGES									
Achat marchandises & matériels	65 881	77 424	107 649	77 741	78 310	75 968			
Achats de services	69 141	73 938	96 262	130 669	159 039	135 523			
Salaires bruts INSERTION	306 999	354 709	341 802	357 239	365 829	373 709			
Salaires bruts ENCADRANTS	173 419	180 092	189 227	209 580	200 776	193 110			
Charges sociales	108 843	118 444	120 360	137 037	133 909	145 604			
Amortissements	11 782	28 154	41 663	49 275	57 169	60 000			
Autres charges	36 720	49 894	22 058	17 316	14 952	16 436			
Total Charges	772 785	882 655	919 021	978 857	1 009 984	1 000 350			
Résultat Net	5 003	9 942	14 619	-15 734	19 960	0			
	<i>Moy. Résultats Nets 5 ans</i>						"10 Jardins 2015 équilibrés"		
							<i>mini</i>	<i>moyenne</i>	<i>maxi</i>
CA Légume / Hectare	25 447	28 544	39 059	38 084	31 574		23 000	35 000	55 000
CA Légumes par salarié en insertion	8 564	9 606	13 145	12 817	12 751		7 800	13 000	16 600
CA Total / CA ETP CDI	11 058	13 442	18 025	18 500	19 538		7 400	13 000	24 100
Res net / total revenus	0,6%	1,1%	1,6%	-1,6%	1,9%		-1,8%	0,2%	2,1%
taux autofinancement (ventes/Rever	28	30	39	38	38		15,8	29	40
Nb"permanents"					8		4	8	14
Investissements	93 749	90 500	53 851	40 000	58 000				

L'activité Verdage qui a mis en œuvre de bonnes méthodes en 2018 et montré sa rentabilité a de bons chantiers prévus en 2019 et des atouts supplémentaires avec un nouvel encadrants et un 4X4 qui permettra d'accéder aux zones les plus difficiles et de treuiller les arbres.

MENACES.

Le Conseil Régional qui finance une partie des salaires des encadrants techniques a prévu à budget total stable de baisser sa contribution aux ACI de Rhone Alpes qui étaient mieux servis que ceux d'Auvergne. Justice sur ce territoire étendu mais pour nous une baisse potentielle de 30k€ de recettes en 2020.

PRECAUTIONS COMPTABLES. En réalité, les premiers résultats 2018 sortis en Janvier 2019 montraient un bénéfice encore supérieurs mais l'experte comptable a suggéré de provisionner des dépenses 2019 prévues comme la rupture conventionnelle de la chef de culture, de classer en dépenses courantes préalables au démarrage du bâtiment que nous avons prévu de capitaliser en investissement.

ET LE NOUVEAU BATIMENT ? Franchement c'est une belle perspective de progrès des conditions d'accueil et de travail du personnel. Mais, comme tous les ACI, notre association n'a pas encore les atouts d'une rentabilité garantie pour plusieurs années. Les mauvaises surprises arrivent facilement et la plus sûre est cette baisse annoncée de la subvention régionale contre laquelle cependant le Réseau Cocagne que Denis représente dans des instances régionales tente de négocier.

C'est pourquoi nous ne souhaitons pas emprunter pour le bâtiment mais n'engager que ce qui est préfinancé par les versements ou conventions des fondations et collectivités. Nous devons faire un emprunt de trésorerie car le financement LEADER de la Communauté Européenne (probable et bientôt conventionné) peut mettre deux ans à être versé.

Il faut à nouveau remercier les encadrants qui se sont à nouveau tant dépensé pour assurer à la fois avec bienveillance la difficile mission d'insertion et l'efficacité des activités opérationnelles. Nous pouvons rester optimistes pour le futur.

Rapport d'Activité 2018

Ensemble, cultivons la solidarité...

Acteur de la transition Ecologique et Sociale



TABLE DES MATIERES

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, un acteur de la transition écologique et sociale au service d'un territoire :

1. Un acteur de la transition sociale	11
Au service des personnes éloignées de l'emploi,	11
Les salariés accueillis en 2018, suivi et parcours,	11
Un effort de formation important,	16
Que deviennent les salariés après les Jardins ?	18
Créateur de liens et de cohésion,	19
Des bénévoles nombreux et impliqués,	19
Un accueil de publics variés vecteur de mixité et de rencontres,	19
Une mixité des ressources : des partenaires publics et privés	20
2. Au service de la transition écologique	23
La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un réseau d'adhérents « consom-acteurs »	23
Une pépinière d'essences locales et des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts	26
Un espace ouvert à la biodiversité,	28
3. Un chemin ni court, ni facile....	30
Des ressources humaines mobilisées mais à préserver,	
Une cohésion interne à cultiver,	
Un équilibre économique toujours fragile,	
PERSPECTIVES / Budget 2019	34

« Avec ses 12 millions de bénévoles, l'économie sociale et solidaire incarne cette société discrète, mais compétente, qui ancre dans le réel nos valeurs républicaines. »

Nicolas Hulot, ex- ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

1. Un acteur de la transition sociale

« Ensemble, nous dessinons une société où la nature et l'humain, interdépendants et créatifs, sont au cœur de chacune de nos décisions.

Ensemble, nous bâtissons, apprenons, partageons, inventons, célébrons une autre façon de vivre, incarnant la transition sociétale

Être un colibri aujourd'hui c'est choisir d'être dans le respect du vivant, en toute conscience et en toute liberté.

Être un colibri c'est agir en conséquence, confiants que nous construisons un nouveau vivre-ensemble. »

Extrait de l'éthique du Colibri

Pour rappel les Nouveaux Jardins de la Solidarité s'inscrivent dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : son objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail et les accompagner sur leur projet professionnel au travers d'une production de maraîchage bio et une production d'horticulture, pépinière et chantiers d'espaces verts.

Le projet associatif des Nouveaux Jardins de la Solidarité : un engagement dans le respect de l'environnement, une insertion de qualité, des valeurs de vivre ensemble et le souci de garantir la pérennité financière de la structure.

En 2018, l'association comporte 2 ateliers d'insertion

La production maraîchère biologique avec la distribution de paniers de légumes bio.

Un site d'exploitation de 8ha, dont 5ha95 exploités situé Route du Vieux Chêne au début de la plaine de Moirans, à 1,5 kilomètres de la gare.

L'exploitation comporte 12 serres de production, soit 4968m² de surface couverte.

Aujourd'hui nous produisons une quarantaine de variétés de légumes et de fruits biologiques sur toute l'année. Nos produits sont distribués à 281 familles adhérentes (au 31/12/18), sous forme de paniers hebdomadaires.

Toute la production est labellisée BIO par la société de certification ECOCERT depuis 1998.

**33 salariés en contrat en 2018, (13,12 ETP)
Dont 18 bénéficiaires RSA encadrés par trois techniciens-maraîchers**

Chiffre d'affaire 2018 : 228 698€

La réalisation de chantiers d'entretien d'espaces naturels/ espaces verts et la pépinière (arbres et d'arbustes et fleurs d'essences locales),

L'équipe de la pépinière réalise des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts pour des collectivités (plantation, taille, tonte, débroussaillage, petit élagage, création de massifs...). Les donneurs d'ordre sont publics dans la majorité des cas.

Une pépinière d'arbres et d'arbustes d'essences locales d'environ 1 ha, et 2 serres de production horticole, les ventes sont réalisées auprès de collectivités et d'adhérents. La conduite de la pépinière respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique même si elle n'a pas de certification officielle sur cette activité.

**19 salariés en contrat en 2018, (6,36ETP)
Dont 11 bénéficiaires RSA encadrés par deux techniciens pépiniéristes/espaces vert.**

Chiffre d'affaire 2018 : 185 931€

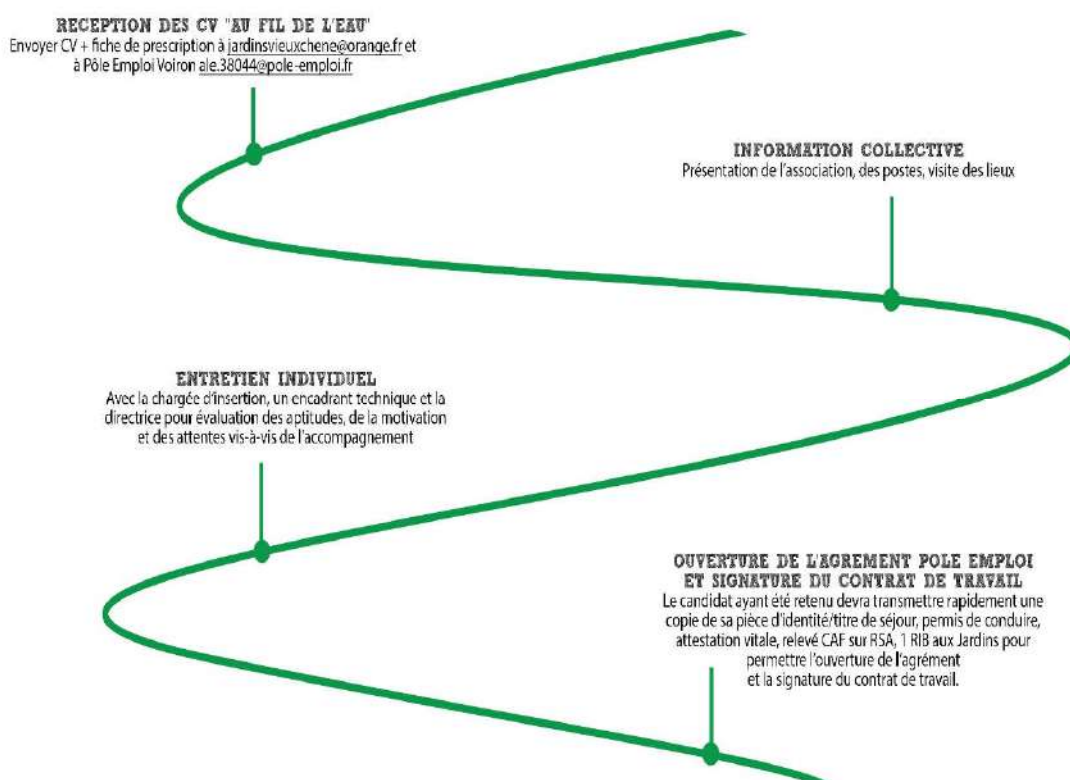
Au service des personnes éloignées de l'emploi,

Les salariés accueillis en 2018, suivi et parcours,

Les personnes éligibles à un parcours aux Jardins sont celles **cumulant une problématique emploi et une problématique sociale** (*art L.5132-1 du Code du travail*) qui ne leur permettent pas d'exercer immédiatement une activité dans les conditions ordinaires du marché du travail.

Nul n'est inemployable. Et c'est à nous ensemble, politiques publiques, structures d'insertion par l'activité économique et entreprises, d'aider les personnes à lever les freins à l'emploi et trouver leur place.

La procédure de recrutement aux Jardins :



En 2018, pour engager les phases de recrutement, **10 informations collectives ont été réalisées**. Cela représente **93 candidats convoqués, 66 personnes présentes, (71% contre 69% en 2017) pour 24 personnes retenues**.

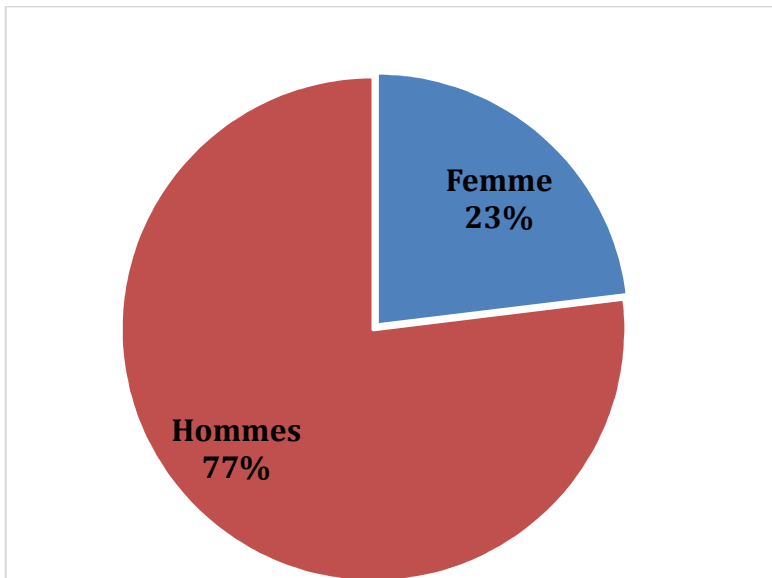
Les recrutements nécessitent un investissement important en amont et en aval des entretiens dans le traitement des candidatures, les suivis des candidatures, les retours aux référents, la présence au Comité Technique d'Animation mensuel organisé par le Pôle Emploi de Voiron..

En 2018, 52 personnes ont été en poste en CDD Insertion dont 29 bénéficiaires du RSA.

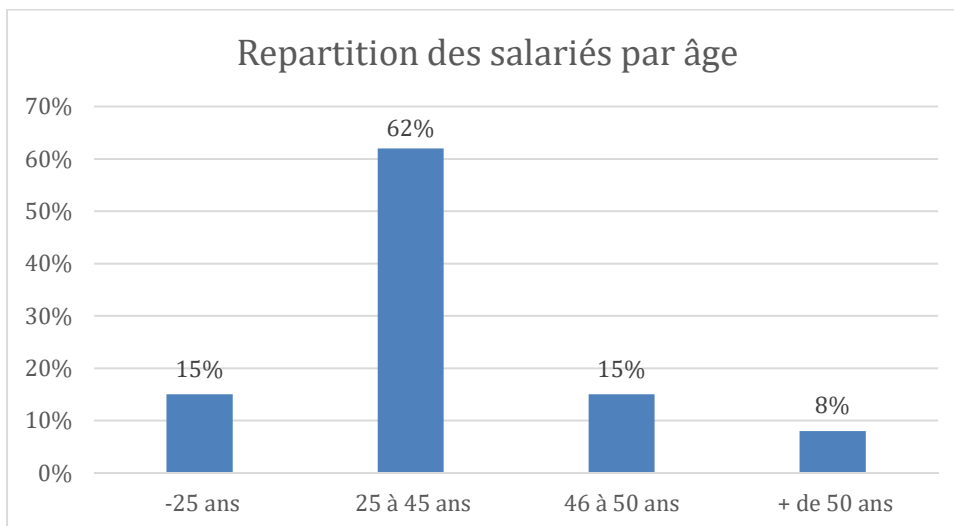
Sur le maraîchage **23 883h** payées (présence des salariés en insertion) soit **17 personnes** présentes en moyenne sur 26h soit 13,12 ETP contre 12,77 en 2017.

Sur l'activité de Espaces Verts, pépinière, **11 573** payées (présence des salariés en insertion) soit **8,5 personnes** présentes en moyenne sur l'année sur 26h soit 6.36 ETP contre 6,52 en 2017.

Nous n'arrivons pas à la parité dans le public accueilli, 23% de femmes en 2018, alors que les femmes ont tout à fait leur place et peuvent occuper l'ensemble des postes proposés par la structure.



Comment analyser les écarts ? Sur 93 prescriptions, nous avons reçu 16 candidatures femmes, et seules 10 femmes se sont présentées aux informations collectives.



73% de niveau BAC et infra Bac (36,5% de niveau Bac et 36,5% infra Bac) **et 27% post-bac**. Des extrêmes qui correspondent à la typologie habituelle de nos salariés, c'est à dire des personnes non qualifiées attirées par un travail *a priori* "accessible", et des personnes qui recherchent à s'investir dans une activité professionnelle en phase avec des valeurs humaines et environnementales.

Sur l'année 2018, on décompte 4 personnes analphabètes (3 FLE, 1 francophone), 14 personnes relevant du Français Langue Etrangère (soit 27%) : pour tous des situations de formation ont été mises en place durant leurs parcours soit en interne, soit en externe.

L'accompagnement socio-professionnel est réalisé au sein des Jardins par la chargée d'insertion qui reçoit les salariés de façon régulière sur leur temps de travail (1 fois par mois en moyenne). Ces entretiens permettent de faire le point sur le parcours individuel de chacun, identifier/ programmer les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs qui sont fixés par les salariés avec la chargée d'insertion.



Anne MACUGLIA, la chargée d'insertion en entretien avec une salariée

Pour construire de ce parcours d'insertion, **des outils multiples sont mobilisés** :

Utilisation du ZOOM, outil PLIE Métro. A partir de propositions, le salarié auto-évalue sa situation globale pour la synthétiser. L'outil permet de cerner les points forts et les points faibles (point d'effort), redéfinir le champ de compétences des professionnels et des salariés, les axes à travailler. Pour les personnes relevant du FLE, nous utilisons un outil visuel, extrait de l'Explorama réadapté.

Entretiens individuels ou ateliers collectifs (binômes/grand groupe) pour anticiper les situations d'urgence et amener les personnes à se projeter : échange sur le poste de travail, situation sociale, projets personnels et professionnels, avancées, démarches inhérentes, soutien technique...

Contrat d'objectifs : il permet de formaliser et de hiérarchiser les objectifs validés par le référent de parcours

Bilan intermédiaire (salarié et Chargée d'Insertion) : évaluation des objectifs contractualisés.

Travail sur le projet professionnel en individuel ou collectif selon les besoins et délais : tests Holland, tests des « intérêts professionnels », RIASEC, mise en place d'un module pour travailler le projet professionnel.

Grille d'évaluation des capacités au travail : pour échanger sur la situation de travail et formaliser les capacités acquises et les capacités à acquérir. Et analyse des écarts : co-évaluation entre le salarié, les encadrants techniques et la CIP.

Périodes d'immersion professionnelle (stages en entreprise pendant lesquels le salarié reste rémunéré par les Jardins). 16 stages de 15 jours réalisés en 2018 par les salariés des Nouveaux Jardins de la Solidarité Technique et Recherche d'Emploi : réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens,

Recherche d'emploi sur internet,

Prospection directe, accompagnement physique.

Recherche et proposition de formation / plan de formation et positionnement

Enfin le **Bilan final** qui formalise l'ensemble du parcours. Il regroupe :

La prescription, les objectifs contractualisés, les actions proposées et réalisées, les éventuelles perspectives synthétisées par la chargée d'insertion. Ce bilan est communiqué systématiquement à Pôle Emploi en fin de parcours.

Une attestation de compétences formalisant les capacités et compétences acquises sur le poste de travail, et les attestations de formations

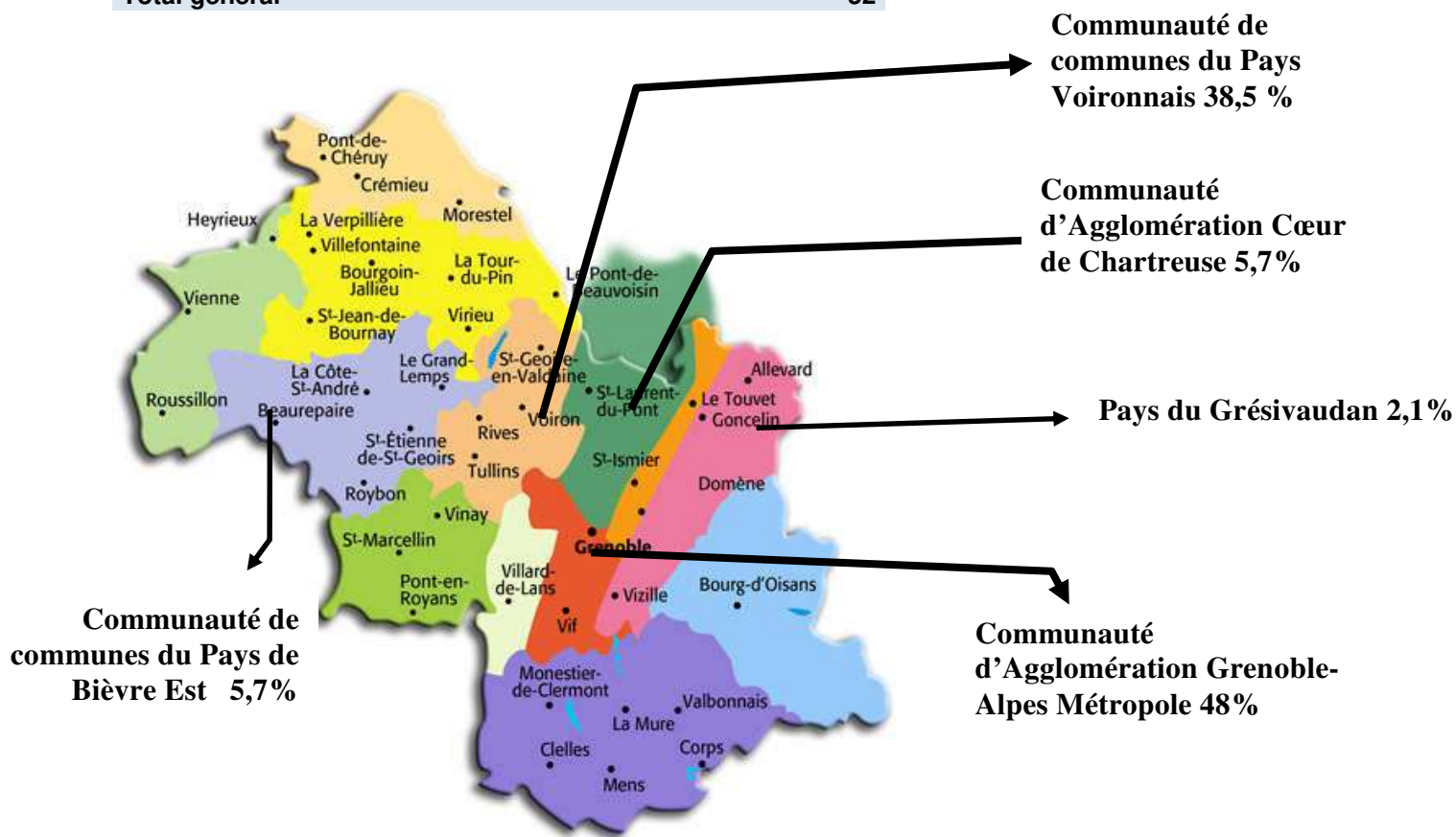
Si possible en fonction de l'autonomie linguistique et de la disponibilité, le salarié s'exprime au travers d'un support libre sur son évolution et son regard sur la structure.

Depuis 2017 les Nouveaux Jardins de la Solidarité adhèrent au **Groupe des Entreprises d'Insertion**. Cette association, née en 1997 d'une volonté des structures d'insertion iséroises (SIAE) pour se rapprocher du monde de l'Entreprise, est un intermédiaire vers et dans l'emploi. La chargée d'insertion des Nouveaux Jardins de la Solidarité y oriente des salariés en insertion. Ces salariés bénéficient alors d'un suivi par les conseillères du GIE qui collaborent avec les Nouveaux Jardins et avec le salarié pour l'aider à trouver un emploi, le mettant en relation avec les entreprises et le soutenant dans son intégration. En 2018, **6 salariés ont été suivis par le GIE et parmi eux, 4 sont sortis vers l'emploi.**



Origine géographique des salariés

ALLEVARD	1
CHARAVINES	1
ECHIROLLES	1
EYBENS	1
FONTAINE	2
GRENOBLE	18
IZEAUX	3
MEYLAN	1
SAINT MARTIN LE VINOUX	1
MOIRANS	3
REAUMONT	1
RIVES	2
SAINT CASSIEN	1
SAINT CHRISTOPHE SUR GUIERS	1
SAINT JEAN DE MOIRANS	2
ST AUPRE	1
ST EGREVE	1
ST PIERRE D'ENTREMONT	1
TULLINS	2
VOIRON	7
VOREPPE	1
Total général	52



UN EFFORT DE FORMATION IMPORTANT

Dans le cadre du parcours d'insertion, les Nouveaux Jardins de la Solidarité accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersion en milieu professionnel « ordinaire » pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de prendre confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

L'ensemble de ces formations sont prises sur le temps de travail, elles ont représenté :

<i>En 2015</i>	<i>En 2016</i>	<i>En 2017</i>	<i>En 2018</i>
<i>1 955h (1,1 ETP)</i>	<i>1 088h (0,6 ETP)</i>	<i>2 220h (1,2 ETP)</i>	<i>2 334h (1,28 ETP)</i>

FORMATION DES SALARIES EN INSERTION 2018

<i>En lien avec l'activité</i>				
Intitulé de la formation	Nombre de personnes concernées	Nombre d'heures par personne	Nombre total d'heures	Nom du prestataire
Utiliser la tronçonneuse et la débroussailleuse en sécurité	9	14	126	ISETA PRO
Permis Tronçonneuse (premier niveau)	8	11	88	ISETA PRO
Gestes et Postures	10	14	140	Chambre d'agriculture de l'Isère
Certificat de spécialisation Maraichage Biologique	1	210 (entre 2017 et 2018)	210	CFPPA Brie Compte Robert
Entretien Espaces verts	3	35	105	CFPPA St Ismier
Conduire et travailler avec un tracteur en sécurité	3	21	63	Chambre d'agriculture du Rhône
<i>En lien avec les projets des salariés</i>				
Intitulé de la formation	Nombre de personnes concernées	Nombre d'heures par personne	Nombre total d'heures	Nom du prestataire
CCP 3 Ouvrier du paysage	1	140	140	CFPPA Saint Ismier
FLE Mieux maîtriser la langue française	5	70	350	Educalis Formation
Veilleur de nuit	1	264	264 (2017 /2018)	IFTS
FLE Mieux maîtriser la langue française	2	70	140	Educalis Formation
Entretien Espaces verts	4	35	140	CFPPA Saint Ismier
Communication en entreprise	2	35	70	Savoir Plus
Compétences clefs	1	94	94	Alpes Formation
Initiation Permaculture	6	14	84	Jardins Vivants
Secouriste du travail	2	14	28	FIMAC Prévention
Permis de conduire - Code	1	28	28	CESR
Réapprentissage des savoirs fondamentaux	1	110	110	ALPES Formation
Préparateur de commandes et CACES 1	1	35	35	ABCFormationLog
Prépa code	1	21	21	CESR ECF
Techniques de construction Terrasse bois	1	28	28	CFPPA Saint Ismier
Caces 3 et 5	1	70	70	ABCFormationLog
TOTAL DES FORMATIONS	52		2334	

QUE DEVIENNENT LES SALARIES APRES LES JARDINS ?

53 % ont retrouvé un emploi ou sont partis en formation qualifiante

	Total	dont RSA
Emploi marchand stable (CDD + 6 mois - CDI)	6	2
Emploi marchand précaire (CDD- 6 mois, interim, contrat aidé ...)	1	2
Entreprise d'insertion	1	0
Entrée en formation qualifiante	1	0
Soit sorties dynamiques	9 (53%)	4
Inscription Pôle Emploi	8	4
Total des sorties prise en compte	17 (100%)	8
Maladie longue durée	2	2
Rupture période d'essai	2	1
Abandon, licenciement	1	0
Total des sorties 2018	22	12

Toutefois, les données statistiques dites positives n'évitent pas une forme de précarisation. En effet, certains d'entre eux abandonnent après leur sortie administrative des jardins, sans que nous ayons la possibilité de les soutenir hors contrat. La quête d'objectifs quantitatifs ne doit pas aveugler la démarche d'insertion qui se doit de privilégier un accompagnement, qui tienne compte des rythmes et temporalités de chacun, afin qu'il puisse construire, choisir, faire le pas et prendre le risque de son insertion.

Pour les personnes sorties sans solution immédiate ?

Si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates emploi ou formation, les passages aux jardins (durée des parcours moyens de 16 mois) permettent toujours de faire progresser les situations. Globalement, pour les personnes concernées, cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi adaptées.

De notre point de vue, toutes les personnes accueillies se trouvent fortifiées par leurs parcours aux Jardins, pour réenclencher d'autres démarches.

Vers quels secteurs d'activités ?

- Bâtiment
- Social : veilleur de nuit, encadrant technique
- Maraichage Biologique
- Restauration
- Pépinière
- Nettoyage
- Logistique
- Extension d'agrément vers une Entreprise d'Insertion en Espaces Verts

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité Créateur de liens et de cohésion,

Des bénévoles nombreux et impliqués,

En 2018 l'engagement des bénévoles dans la structure aura représenté environ 3000 heures soit 1,6 ETP, en ne comptant que les principaux bénévoles.

Ces bénévoles interviennent sur des champs très divers au sein de l'association :

Bricolages divers, les mercredis matin notamment avec une équipe de papy bricoleurs, chômeurs « actifs », personnes étrangères en attente de statut, (entretiens de locaux, construction d'abris, réparation de matériel, montage de serre...)

La tenue du petit marché tous les mercredis matin,

L'entretien du rucher des Jardins, par un apiculteur bénévole et retraité

Soutien psychologique aux salariés par une psychologue du travail à la retraite

Administratif, recherches de subvention, par le président, la trésorière, et le vice-président notamment

Soutiens divers (classement, ménage, rangement...) par une bénévole présente tous les mardis sur la structure

Un accueil de publics variés vecteur de mixité et de rencontres,

Des liens avec les associations locales pour promouvoir une alimentation de qualité pour tous : don de légumes aux Restaurants du Cœurs via du glanage par des bénévoles, don de légumes au Secours Populaire, dons hebdomadaires de légumes déclassés à l'accueil de jour du Rigodon – Voiron-, opération paniers solidaires pour les salariés en insertion des Nouveaux Jardins de la Solidarité et pour des familles en difficultés avec la MJC Leo Lagrange de Moirans, le Centre Social et le Secours Populaire de Moirans, participation au réseau **CALISOLI : COLLECTIF ALIMENTAIRE ET SOLIDAIRE DE L'ISERE...**

Accueil hebdomadaire de personnes handicapées de l'AFIPAEIM de Voiron, de personnes autistes avec l'AFG de Voiron,

Accueil et visite de groupes de jeunes, visite de classes (terminales de Voiron SAPAT (Service Aide à la Personnes), 2de du Lycée Edouard Herriot de Voiron, 6ème du collège de Coublevie), chantiers avec des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ,

Accueil de l'association des peintres de Moirans, visites grand public lors des portes ouvertes du printemps et de septembre...

Avec l'Association des Entreprises de Centr'Alp un jardin d'Arc a été mis en place en 2017 où les salariés de Centr'Alp peuvent venir participer à des cours de tir à l'arc les mercredi midi animé par un salarié de Centr'Alp, lui-même adhérent/ consommateur paniers et administrateur des nouveaux Jardins de la Solidarité. Accueil des épreuves de tir à l'arc des jeux inter-entreprises de Centr'Alp en 2018.

Des liens avec les entreprises du territoire, un partage d'expérience via un accompagnement de la directrice avec d'autres chefs d'entreprise de la zone d'activité voisine Centr'Alp de 6 mois sur l'innovation managériale financée par la DIRECTTE. Les responsables ont été accueilli aux Nouveaux Jardins de la Solidarité pour l'une de leurs rencontres.

Une mixité des ressources : des partenaires publics et privés

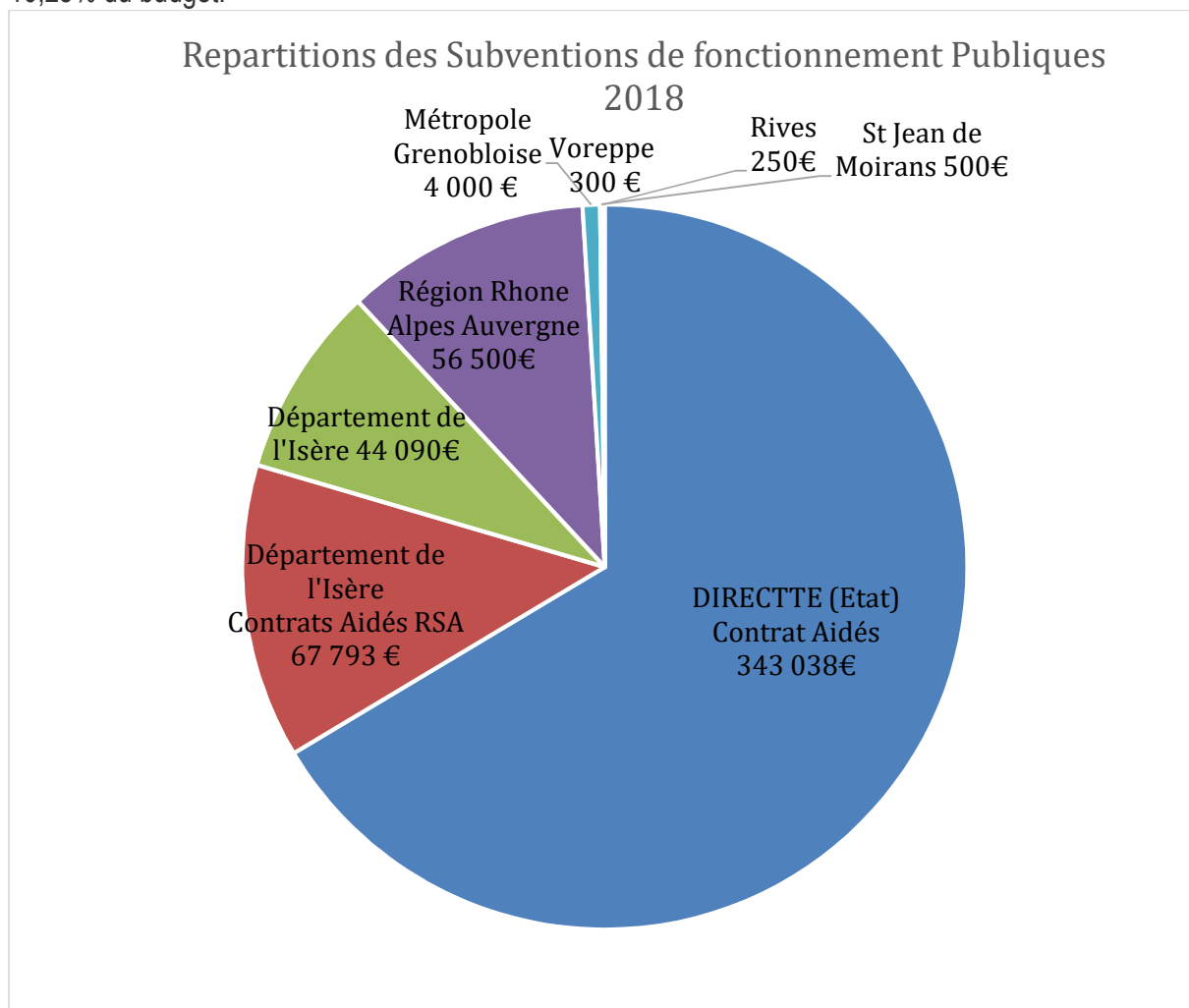
Le modèle des Ateliers et Chantiers d'Insertion est réglementé et prévoit une part de subventions représentant au moins 70% des charges globales. La part des subventions publiques est octroyée en vertu de l'inscription des actions d'Insertion par l'activité économique dans les politiques de l'emploi.

En effet, nos structures assurent une mission de délégation de service public pour l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi. Les ACI permettent l'accès à un contrat de travail des publics cumulant chômage de longue durée et de lourdes problématiques sociales.

En 2018, le budget global de l'association d'environ 1 Million d'€ a été couvert à 51% par des subventions publiques de fonctionnement et par 41% de Chiffre d'Affaires.

Les subventions publiques les plus importantes **sont celles qui prennent en charge les salaires des contrats aidés d'insertion**, ces subventions sont versées par la Direccte et le département de l'Isère (pour les salariés en insertion relevant du RSA à l'entrée aux Jardins) et représentant 410 831€ soit 39,8% du budget global .

Viennent ensuite les subventions de la Région Rhône Alpes Auvergne, du Département de l'Isère, de la Métropole Grenobloise et de petites communes du Pays Voironnais **venant couvrir une partie des charges de salaires des encadrants techniques et de la chargée d'insertion** et qui représentent en cumulées 105 640€ en 2018 soit 10,25% du budget.



Des soutiens privés sont également importants avec :

Poursuite du mécénat de compétence avec Altae, signé en décembre 2014. Cette entreprise d'informatique basée à Voreppe réalise la maintenance du parc informatique des Jardins.

Mécénat de compétences avec Automatique Industrie, mise à disposition régulière de salariés techniciens entre deux missions. Ces salariés interviennent aux jardins sur des activités d'ouvriers maraichers ou d'aide aux bénévoles bricoleurs.

Tous ces partenariats vont se poursuivre en 2019.

Le Mécénat de Compétences permet aux entreprises la mise à disposition ponctuelle et gracieuse de leurs collaborateurs auprès d'associations d'intérêt général. Cette "délégation" de compétences s'effectue sur le temps de travail des collaborateurs volontaires dans les locaux de l'association ou dans ceux de l'entreprise, et présente de nombreux bénéfices pour tous :

L'intégration ponctuelle de compétences générant une professionnalisation pour les Jardins, la découverte du monde de l'entreprise et pour l'entreprise : la découverte du monde associatif, introduire de nouvelles valeurs dans l'entreprise en terme de communication interne, bénéficier d'une déduction fiscale, et participer à un projet "d'intérêt général"

Et **des soutiens importants au plan de l'investissement** grâce à de nombreuses fondations privées qui permettent aux Nouveaux Jardins de la Solidarité de continuer d'investir pour les équipements productifs et le futur bâtiment.

Fondation TERRE D'INITIATIVES (SUEZ)	6 000,00 €
MACIF	15 000,00 €
CROS	7 080,00 €
AG2R LA MONDIALE	50 000,00 €
Fondation MERIGOT	15 000,00 €
Fondation BRUNEAU sous l'égide du Réseau COCAGNE	5 000,00 €
TOTAL 2018	98 080,00 €



2. Au service de la transition écologique

La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un réseau d'adhérents« consom-acteurs »

<p>Nos objectifs</p>	<p>Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale.</p> <p>Contribuer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique en lien avec les producteurs en agriculture biologique de la région.</p>
<p>Les moyens mis en œuvre</p>	<p>Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique et certification.</p> <p>Vente hebdomadaire de paniers à un réseau d'adhérents en suivant les prix des mercuriales éditées par les producteurs locaux.</p> <p>Adhésion et participation aux groupements de producteurs bio de la région.</p> <p>Vente de produit locaux bio en complément à l'autoproduction.</p>

Le Chiffre d'affaire de vente en baisse en 2018 avec moins d'adhérents paniers et moins de vente de fruits (dû à de mauvaises récoltes en 2017.)

	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre d'adhérent panier au 31/12	262	298 <i>Moyenne sur l'année 273</i>	300 <i>Moyenne sur l'année 297</i>	300	281 <i>Moyenne sur l'année 280</i>
Légumes abonnement	111 473€	139 954€	163 257€	161 385€	151 691€
Hors Abonnement Dont petit marché	15 822€	14 010€	24 380€	22 559€	20 087€
Fruits, œufs, pain transports...	11 608€	21 006€	34 030€	50 984€	42 983€
Achat de légumes complémentaires	11 932€ (9% du CA légumes)	7 320€ (4,8% du CA légumes)	8 128€ (4,3% du CA légumes)	8 017€ (4,3% du CA légumes)	10 357€ (6% du CA légumes)

8,06 ha de terrain, mais 5,95ha exploité dont une parcelle de noyers en 2018.

Les caractéristiques de l'année culturelle 2018 : mise en culture pour partie de la nouvelle parcelle de 2ha5, acquisition de deux tracteurs d'occasion plus puissant , fortes chaleurs de l'été qui ont causé des dégâts sur les cultures de tomates notamment implantées cette année sous des serres n'ayant pas d'aérations latérales, mécanisation de certaines tâches pour améliorer la productivité : utilisation d'une planteuse à poireaux prêtées par les voisins pour la plantation (faite manuellement les autres années), construction via l'atelier Paysan par l'un des encadrants d'une souleuse mécanique utilisée pour les récoltes de légumes racines (jusqu'à là faite avec des bêches), poursuite de mise en engrais verts des parcelles (1ha18) et sous serres pour améliorer la structure du sol.

Les ventes ont baissé en 2018 : nous n'avons pas eu de service civique pour assurer la communication ce qui a été un point faible, de plus l'année a été difficile pour l'équipe des encadrants maraichers, très fatiguée et en perte de motivation, ce qui s'est conclu par le départ en fin d'année d'un des encadrants et l'annonce du départ de la chef de culture.

Le travail de maraichers est un travail qui doit se conjuguer avec les contraintes de la nature. Le travail cumulé d'encadrants techniques auprès de personnes en situations difficiles et de maraichers avec une pression importante quant à la commercialisation hebdomadaire des paniers, rends d'autant plus difficile ces postes pour les personnes qui les assurent.



Les Paniers Solidaires en 2018

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont démarré la mise en place de paniers solidaires depuis 2012. Ces paniers à prix solidaires sont distribués auprès de familles ayant de faibles ressources identifiées et suivi par nos partenaires locaux.

Ce programme est soutenu financièrement par le Réseau Cocagne, et la MSA.

En 2018, le Centre Social Les Alpains à Grenoble avec qui travaillait l'association depuis 2012 a fermé et de nouveaux partenaires ont pu être identifiés avec la MJC Leo Lagrange de Moirans, le Centre Social de Moirans et le Secours Populaire de Moirans. Les paniers solidaires avec ces partenaires ont démarré en juin 2018 et les paniers sont déposés depuis à la MJC de Moirans, les familles sont identifiées par la MJC en lien avec le Centre Social de Moirans et par le Secours Populaire de Moirans.

Des ateliers cuisine mensuels ont été organisés par la MJC de Moirans pour les bénéficiaires des paniers solidaires. Cette opération a eu un très bon succès auprès des familles identifiées et a permis de créer de la synergie et des actions communes entre les acteurs de Moirans (MJC, Centre Social et Secours Populaire). Les salariés des Nouveaux Jardins de la Solidarité ont également bénéficié des paniers solidaires et sont de plus en plus nombreux à souhaiter en bénéficier.



Au total, ce sont 514 paniers solidaires qui ont été distribués entre janvier et fin décembre 2018 par les Nouveaux Jardins de la Solidarité.



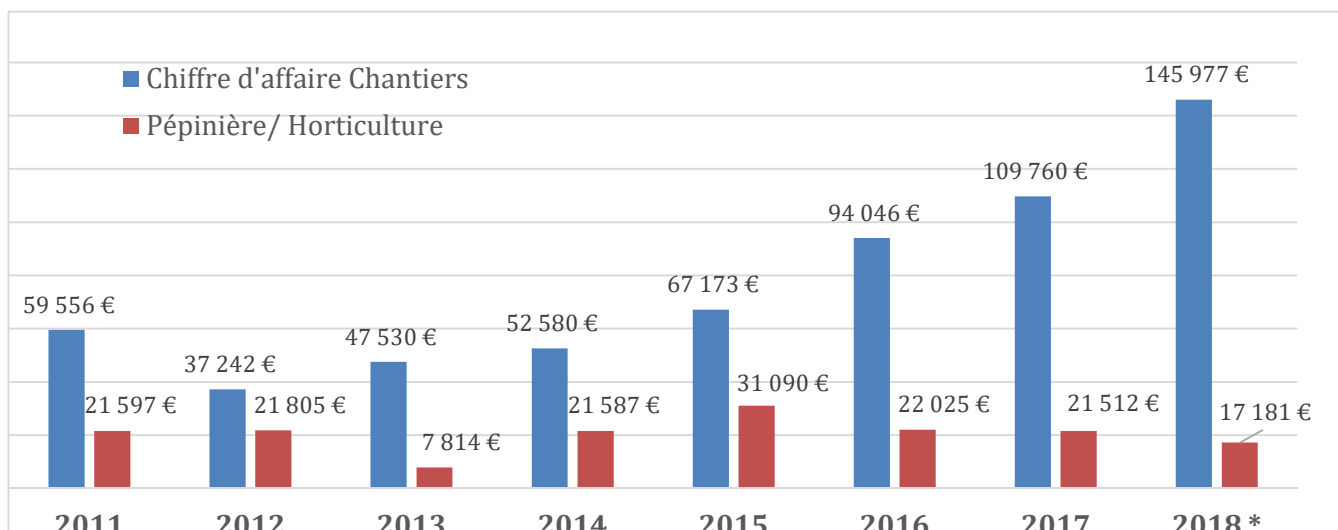
Les paniers à la MJC Leo Lagrange

Des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts et une pépinière d'essences locales

Nos objectifs	Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale Contribuer au développement et à la promotion de vente de plants indigènes et à l'entretien/aménagement d'espaces naturels en lien avec les associations de protection de la nature locales.
Moyens mis en œuvre	Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique (sans certification) Vente de plants de variétés indigènes (fleurs, arbres, arbustes et petits fruits) Chantiers

Une très belle année pour l'équipe d'entretien d'espaces verts, espaces naturels, et pépinière avec un chiffre d'affaires encore en hausse, grâce notamment à l'obtention d'un gros chantier d'entretien de berges de rivières avec la communauté de commune St Marcellin Vinay Vercors. Ce chantier devant être réalisé en dehors des périodes de reproduction des poissons et se font donc sur l'hiver, période habituellement plutôt creuse pour nos équipes.

Evolution du chiffre d'affaire Chantiers Espaces Verts et Pépinière de 2011 à 2018



*2018 : Chiffre d'Affaire= chiffre d'affaire – charges de sous traitance(24 890€)

La pépinière produit **plus d'une centaine de variétés locales** de plants d'arbres et d'arbustes cultivés sur les principes de l'agriculture biologique et l'activité d'horticulture au printemps reste importante en début d'année.



Serre d'horticulture au printemps



Chantier d'espaces verts

Les marchés publics représentent en 2018, 59% du chiffre d'affaire des chantiers d'entretien d'espaces naturels et espaces verts. Pour la quasi-totalité de ces marchés les Nouveaux Jardins de la Solidarité répondent en groupement avec d'autres structures d'insertion. Ce travail de partenariat permet de répondre à d'importantes commandes publiques et permet également un rapprochement et une entraide entre structures.

Les Marchés publics des Nouveaux Jardins en 2018

Intitulé du Marché	Maitre d'ouvrage	Montant réalisé en 2018	Si réponse mutualisée, structures partenaires
Travaux de restauration de ripisylve (Entretien de berges de rivières)	Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère	45 048 €	ONF Prodepare; Emplois Verts
Entretien des sentiers de randonnée	Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère	28 662 €	
Marché de prestations d'insertion pour l'entretien environnemental des terrains départementaux dont bassins de traitement des eaux de l'axe de Bièvre	Département de l'Isère Direction territoriale de Bièvre Valloire Service aménagement de Bièvre Valloire	5 486 €	Emplois Verts
marché de service de qualification d'insertion professionnelles dans le cadre de l'entretien de 12 zones d'activités (espaces verts)	Pays Voironnais	3 413 €	Emplois Verts
Marché à bons de commandes de prestation d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'activités axées sur l'entretien des espaces verts sur différents sites des EPFL du Dauphiné. (Debroussaillage et entretien d'espaces verts)	Etablissement Public Foncier Local	2 945 €	Emplois Verts ; CISI, Prodepare, Onf, Atelier Siis, Arepi
	TOTAL soit 56% du CA chantiers	85 554 €	

Un espace ouvert à la biodiversité,

Le site des Nouveaux Jardins de la Solidarité est inscrit comme « **refuge Ligue de Protection des Oiseaux** ».

Un rucher était en fonctionnement toute l'année 2018, sous la supervision d'un bénévole. Ce rucher devrait se développer pour atteindre 7 ruches en activité en 2019.



Un bénévole a également entretenu toute l'année 2018, **2 buttes de permaculture** qui ont été installées en 2017 par des bénévoles et des salariés. L'objectif serait de développer des animations / rencontres autour de ces expérimentations en impliquant des bénévoles intéressés.



L'une des buttes de permaculture

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité font pousser dans **leur pépinière des variétés locales d'arbres et d'arbustes** qui ne se trouvent pas en jardinerie. Ces espèces permettent de replanter des haies bocagères notamment. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont référencés dans le cadre des actions de soutien au plantation de haies bocagères d'essences locales.

Un verger conservatoire comportant 15 variétés anciennes de pommiers est implanté sur le site des Jardins depuis 2017.



Un savoir-faire spécifique pour la fabrication d'échappatoires à petite faune :

En France, chaque année, des dizaines de milliers d'animaux meurent noyés dans diverses installations : bassins artificiels, canaux bétonnés, abreuvoirs agricoles sont des pièges mortels pour la faune sauvage. Ils tombent dedans, y pénètrent pour boire, s'y reproduisent (grenouilles tritons) et ne peuvent en ressortir car ils glissent sur la berge. L'équipe d'espaces verts commercialise des échappatoires à petite faune. Ces échappatoires, conçus en lien avec le Département de l'Isère, sont fabriquées sur commande et sur mesure, par les salariés en insertion de l'équipe d'Espaces Verts. Chaque année une centaine d'échappatoires sont réalisées aux Nouveaux Jardins de la Solidarité et expédiés partout en France.



Palette d'échappatoires prêts à être expédiés



Fabrication des échappatoires

3. Un chemin ni court, ni facile....

Des ressources humaines mobilisées mais à préserver,

Le développement de la structure en quelques années (développement des activités, augmentation de chiffre d'affaires, nombre de salariés en parcours accueillis...) a demandé une forte mobilisation des ressources humaines « d'encadrants ou permanents » dont le nombre est resté relativement stable et avec un faible turn-over jusqu'à présent. L'équipe des permanents est très impliquée et mobilisée, mais en 2019 l'équipe des encadrants techniques du maraichage aura été entièrement renouvelé, 2 nouveaux encadrants ayant intégré la structure en 2018 et la responsable de culture ayant annoncé son départ pour début 2019, la chargée d'insertion quitte la structure également en début 2019. Nous n'avons pas de moyens humains à dédier à la partie communication/ commercialisation qui reste essentielle pour la stabilité et le développement de notre activité de maraichage notamment.

Les salariés permanents se sont interrogés au courant de l'année 2018 sur le sens de leur travail exprimant ainsi une fatigue face à une exigence de résultat économique dont ils ressentaient une forte pression et qui, pour eux, parasitaient le sens de leur engagement auprès d'un public en difficultés. L'équilibre entre production et insertion est difficile à trouver et le résultat déficitaire de 2017 a réanimé les inquiétudes des années 2012/2013.

L'équipe des salariés permanents en 2018



Berengère GUILLON,
Coordinatrice Maraichage



Odile GLANE, encadrante
technique Maraichage Bio



François Xavier JACQUES,
encadrant technique
Maraichage bio



Lise BERLO, animatrice Réseau
Adhérents paniers légumes



Anne MACUGLIA, Chargée
d'insertion



Carole VINATIER SAMBA,
Directrice



Frederic BETSCH, encadrant
technique Espaces Verts



Max HANZO, responsable Espaces
verts



Roselyne BERRAUD, comptable
salariée du groupe Adequation

Une cohésion interne à cultiver,

L'équilibre entre la place donnée aux salariés en insertion, aux salariés permanents, aux bénévoles, et la nécessité de la production demande une attention pour préserver et cultiver cet écosystème interne bienveillant et structurant qui fait la force des Jardins. C'est un défi de tous les jours !

Avec des temps collectifs :

Des repas collectifs ont eu lieu chaque mois, préparés par des bénévoles et des salariés en utilisant les produits du Jardin et sans viande et l'année est clôturée par le traditionnel « repas de Fin d'Année » en décembre qui rassemble les bénévoles, administrateurs, partenaires, voisins, amis et salariés.



Préparation du repas collectif, juillet 2018



Repas de fin d'année, décembre 2018

Pour renforcer la cohésion l'ensemble des salariés ont passé une journée de visite en mars 2018, à la **Ferme des Pierres** (fournisseur du pain bio vendu par les Nouveaux Jardins de la Solidarité) à **Velanne**. Il s'agissait de réaliser une journée conviviale avec l'ensemble des salariés et de rendre visite à notre partenaire la Ferme des Pierres Gardées. Les salariés ont pu fabriquer du pain au cours de la visite.



Journée de visite de la Ferme des Pierres Gardées avec les salariés des Jardins

Un équilibre économique toujours fragile,

L'année 2018, est une année bénéficiaire globalement pour les Jardins, avec un résultat net de +19 960€. Cependant cet excédent, certes rassurant, **combine un déficit** au niveau de l'activité de maraichage à - 20 400€ **et un très beau résultat** sur l'activité d'Espaces Verts/ Pépinière à + 40 361€.

PRODUITS	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
C Affaires Paniers Bio	111 414	133 500	170 567	167 863	169 355
Autres ventes légumes Bio	15 822	9 219	24 727	22 559	20 087
Autres ventes hors légumes	15 619	20 747	43 429	46 039	35 344
Espaces Verts	78 306	105 372	121 769	133 542	165 979
Subventions de fonctionnement	475 915	526 555	490 858	490 236	516 471
Divers	80 712	97 204	82 290	102 884	122 708
Total Revenus	777 788	892 597	933 640	963 123	1 029 944
CHARGES	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Achat marchandises & matériels	65 881	77 424	107 649	77 741	78 310
Achats de services	69 141	73 938	96 262	130 669	159 039*
Salaires bruts INSERTION	306 999	354 709	341 802	357 239	365 829
Salaires bruts ENCADRANTS	173 419	180 092	189 227	209 580	200 776
Charges sociales	108 843	118 444	120 360	137 037	133 909
Amortissements	11 782	28 154	41 663	49 275	57 169
Autres charges	36 720	49 894	22 058	17 316	14 952
Total Charges	772 785	882 655	919 021	978 857	1 009 984
Résultat Net	5 003	9 942	14 619	-15 734	19 960

* 24 890€ de sous-traitance de chantier aux Emplois Verts et à l'ONF explique l'augmentation conséquente de ce poste en 2018.

Les amortissements sont quasiment entièrement compensés par les quotes-parts de subventions d'investissement ce qui traduit, un très bon taux de financement des investissements par des subventions, mais ce modèle souligne une capacité d'autofinancement faible pour l'association.

Un diagnostic INSERDIAG a été réalisé en fin d'année 2018 avec le Réseau Cocagne, et a permis de nous rassurer sur l'état financier de la structure à moyen terme : le haut de bilan est solide et le fond de roulement disponible bon, les ratios de production/ hectare et par salarié en insertion sont également corrects, mais il nous faut poursuivre l'analyse et trouver les pistes d'économie et de productivité pour améliorer rapidement notre résultat d'exploitation notamment sur l'activité du maraichage.

La production de légumes bio, en particulier, est un secteur porteur de fortes valeurs en terme de sens (lien avec la nature, biodiversité, respect des cycles des saisons...) mais à la valeur ajoutée faible au vu de l'investissement demandé (matériel, humain...) et des changements climatiques avec lesquels il faut conjuguer (sécheresse et fortes chaleurs en 2018). Cette situation reflète la situation de l'agriculture, peu rémunératrice et pourtant essentielle pour nourrir les hommes... **Les rapports récents de France Active et de la Cour des Comptes confirment la cohérence et l'efficacité sociale de la mission des Chantiers d'Insertion du Réseau Cocagne.** Mais il souligne également la fragilité économique en raison notamment des montants requis d'investissements productifs que le modèle économique ne peut pas couvrir sans subventions d'investissements des fondations et services publics.

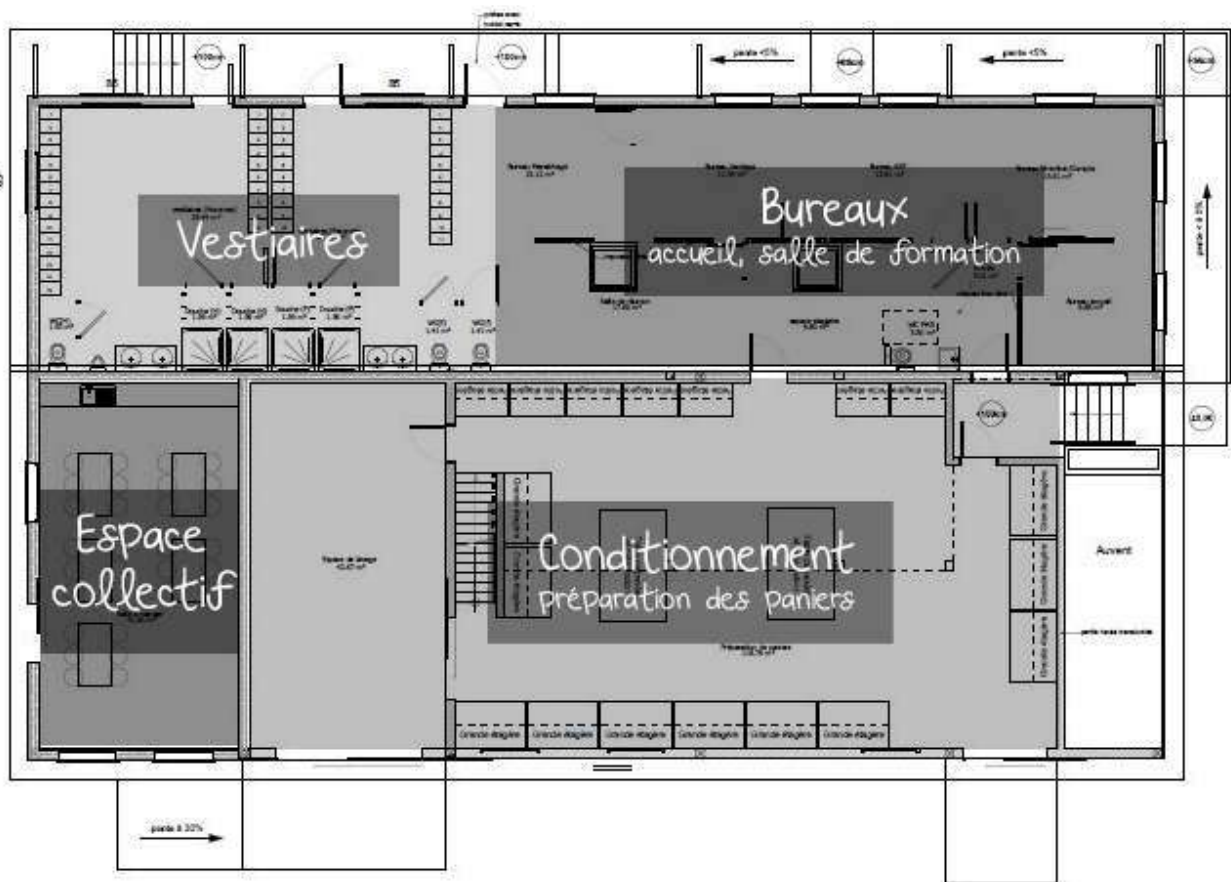
PERSPECTIVES 2019

Les axes de développement :

Le renouvellement de l'équipe de permanents en 2019 suite aux différents départs, avec un nouvel encadrant technique/chef de culture sur la partie maraîchage (arrivée en avril 2019) et une nouvelle chargée d'insertion ayant débuté en janvier 2019, et 2 nouveaux encadrants techniques sur le maraîchage (arrivés mi- 2018 et début 2019) va demander une attention particulière. Il s'agira de recréer une dynamique d'équipe qui permette de poursuivre les objectifs d'une insertion de qualité de l'association tout en assurant un équilibre économique avec une production de qualité et en quantité suffisante.

L'arrivée de 2 volontaires services civiques fin 2018 devra nous aider à relancer la communication autour de nos activités et nous l'espérons booster la commercialisation des paniers de légumes en particulier.

La construction d'un bâtiment est prévue pour le printemps 2019, et permettra d'améliorer les conditions d'accueil des salariés (vestiaires, salle à manger, bureaux...) et les conditions de préparation des paniers de légumes. Ces travaux en 2019 auront un impact sur l'organisation du travail de la nouvelle équipe qui sera à prendre en compte.



Plan du futur bâtiment

BUDGET 2019

CHARGES

ACHATS DE MARCHANDISES	27 418 €
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	48 550 €
TOTAL ACHATS	75 968 €
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	- €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	135 523 €
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	950 €
SALAIRES ET TRAITEMENTS	578 725 €
64111000 SALAIRE BRUT PERMANENTS	205 016 €
64113000 SALAIRE BRUT INSERTION	362 509 €
64141000 PANIERS VERDAGES	8 000 €
64143000 REMBOURSEMENT TRANSPORTS COLLECTIFS	3 200 €
CHARGES SOCIALES	145 604 €
64511000 MSA PERMANENT	79 283 €
64513000 MSA INSERTION	53 651 €
64521000 ADREA MUTUELLE PERMANENTS	2 950 €
64523000 ADREA MUTUELLE INSERTION	1 000 €
64581000 CHORUM PREVOYANCE PERMANENTS	1 800 €
64583000 CHORUM PREVOYANCE INSERTION	1 600 €
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	90 €
64811000 CH. DE FORMATION PERMANENTS	3 500 €
64816000 PRESTATIONS PSY ENCADRANTS ET INSERTION	1 730 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 500 €
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	- €
AUTRES CHARGES	- €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	940 270 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 2 970 €
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	80 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES	80 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	- €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
TOTAL CHARGES	940 350 €
BENEFICES OU PERTES (Produits - charges)	- 0 €

PRODUITS

VENTES DE MARCHANDISES	36 100 €
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	205 300 €
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	154 430 €
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	395 830 €
PRODUCTION STOCKEE	- €
SUBVENTION D'EXPLOITATION	105 590 €
74131000 SUB REGION AUVERGNE RHONE ALPES	56 500 €
74141000 SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE	44 090 €
74151000 SUB METRO PLIE	4 000 €
74155000 SUB AUTRES COLLECTIVITES LOCALES	1 000 €
CHARGES SUR DEPRECIATION PROV ET AMORT TRANFERT DE CHARGES	425 780 €
79101000 PARTICIPATION ASP SALAIRE CDDI	421 180 €
79101550 AIDE PAC POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE	300 €
79305000 REMBOURSEMENT FORMATION	4 300 €
AUTRES PRODUITS	10 100 €
75851000 ADHESION CLIENTS	10 100 €
TOTAL DES PRODUITS	937 300 €
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	50 €
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELLES	50 €
PRODUITS EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	2 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 000 €
CHARGES SUR DEPRECIATION ET PROVISION TRANSFERT DE CHARGES	- €
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELLES	3 000 €
TOTAL PRODUITS	940 350 €

Annexe

Comptes 2018

LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE

Route du Vieux Chêne
38430 MOIRANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

LDMR & ASSOCIÉS

04 76 27 80 01 | contact@ldmr.fr | ldmr.fr | 52, rue Aimé Bouchayer - 38170 Seyssinet-Pariset

SAS au capital de 360 000 € | RCS Grenoble 382289734 | APE 6920Z | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble

LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 01.01.18 AU 31.12.18

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

1. Opinion sur les comptes annuels
2. Fondement de l'opinion
3. Justification des appréciations
4. Vérifications spécifiques
5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

COMPTES ANNUELS

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**LES NOUVEAUX JARDINS
DE LA SOLIDARITE**
Route du Vieux Chêne
38430 MOIRANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Mesdames, Messieurs les adhérents,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Nouveaux Jardins de la Solidarité relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre



rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les subventions figurent dans les comptes de l'exercice pour 516 471€ et constituent le financement le plus important de l'association. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à s'assurer de la réalité et de l'exhaustivité des subventions comptabilisées en analysant les conventions de subventions conclues entre l'association et les organismes financeurs.

Nos travaux ont également porté sur l'appréciation des immobilisations notamment en matière de réalité, de mesure et d'exhaustivité. Nous avons porté également une vigilance à la permanence des méthodes de comptabilisation et d'amortissement de ces immobilisations.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset

Le 20 mai 2019



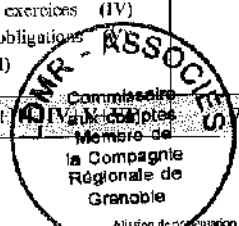
LDMR ASSOCIES SAS

Eric TRAORE

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	27 843		27 843	27 843		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	42 792	17 206	25 584	26 996	1 412	5,23
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	163 605	61 460	42 145	62 848	10 703	29,25
Autres immobilisations corporelles	169 356	94 076	75 283	74 254	1 029	1,39
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	1 250		1 250	2 500	1 250	50,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	800		800	800		
Total I	345 640	172 744	172 905	185 241	12 336	6,66
Comptes de liaison						
Total II						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	37 693		37 693	30 752	6 941	22,57
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et frais						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	45 438	273	45 159	29 265	15 894	54,31
Autres créances	181 455		181 455	82 110	99 345	120,99
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	154 153		154 153	174 571	20 419	11,70
Charges constatées d'avance (3)	742		742	1 391	649	46,68
Total III	419 300	279	419 201	418 089	101 112	31,79
Comptes de Régularisation						
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	765 129	173 024	592 106	503 330	88 776	17,64



(1) Droit de bail au bail
(2) Droit à moins d'un an
(3) Droit à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		31/12/2018 -12	31/12/2017 -12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	119 294	130 410	11 116	8,52
	Plans de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		14 619	14 619	100,00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	19 960	15 735	35 695	226,86
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	10 000		10 000	
	Legs et donations				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	293 892	246 180	47 712	19,38	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	443 147	375 474	67 673	18,02	
Comptes de liaison		Total II			
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	38 619	38 619		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III	38 619	38 619			
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	18 350	3 741	14 614	390,65
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 841	24 437	597	2,44
	Dettes fiscales et sociales	65 240	60 636	2 603	4,25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 905	423	4 482	93
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	110 340	89 237	21 103	23,65
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		592 106	503 330	88 776	17,64



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concernent uniquement les comptes et soldes créditeurs de banques

110 340 89 237

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 - 12	31/12/2017 - 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	35 618	46 040	10 421	22,64
Production vendue de Biens et Services	370 293	327 291	43 002	13,14
Production stockée	8 718	0 440	17 157	203,30
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	316 471	490 236	26 245	5,35
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	11 925	22 440	10 515	46,86
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	62 511	59 718	2 794	4,68
Total I	1 005 536	937 285	68 252	7,28
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	23 176	33 807	10 631	31,45
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	53 357	43 930	9 423	21,45
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 777	317	1 460	461,15
Autres achats et charges externes	157 897	130 671	27 226	20,84
Impôts, taxes et versements assimilés	1 142	1 544	403	26,07
Salaires et traitements	566 605	566 818	213	0,04
Charges sociales	133 409	137 037	3 128	2,28
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	57 160	49 275	7 884	16,02
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	279	254	533	209,96
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	366	572	206	36,06
Total II	995 677	963 722	31 956	3,32
I - Résultat d'exploitation (I-II)	9 859	26 437	16 296	137,29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	485		370	114 30.92
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	485		370	114 30.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	309		64	244 379.40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	309		64	244 379.40
2. Résultat financier (V-VI)	176		306	130 42.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 035		96 131	36 166 138.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 217		13 339	2 122 15.91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 260		2 550	8 710 341.57
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 446		9 578	8 132 84.91
Total VII	23 923		25 468	1 545 6.07
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 637		11 814	6 177 52.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 361		3 257	5 104 156.70
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	13 998		15 071	1 073 7.12
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 925		10 396	471 4.53
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+IV+VII)	1 029 944		963 123	66 821 6.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 009 984		978 857	31 176 3.18
Solde intermédiaire	19 960		15 735	35 695 226.86
1 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	19 960		15 735	35 695 226.86



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brut début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 843		
Terrains	33 684		9 108
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	95 236		9 600
Installations générales agencements aménagements divers	106 762		1 848
Matériel de transport	35 822		33 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 337		
Emballages récupérables et divers	2 304		
TOTAL	278 745		54 443
Autres participations	2 500		
Prêts, autres immobilisations financières	800		350
TOTAL	3 300		350
TOTAL GENERAL	309 389		54 793



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			27 843	27 843
Terrains			42 792	42 792
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 331	103 605	103 605
Installations générales agencements aménagements divers			108 610	108 610
Matériel de transport		15 602	54 108	54 108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 337	4 337
Emballages récupérables et divers			2 304	2 304
TOTAL		16 933	315 756	315 756
Autres participations		1 250	1 250	1 250
Prêts, autres immobilisations financières		350	800	800
TOTAL		1 600	2 050	2 050
TOTAL GENERAL		18 533	345 649	345 649

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	6 688	10 520		17 208
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 488	19 557	585	61 460
Installations générales agencements aménagements divers	45 919	17 195		63 114
Matériel de transport	23 216	9 314	7 987	24 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 763	352		4 115
Emballages récupérables et divers	2 074	230		2 304
TOTAL	124 148	57 169	8 572	172 744
TOTAL GENERAL	124 148	57 169	8 572	172 744

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	10 520				
Instal. techniques matériel outillage indus.	19 557				
Instal. générales agenc. aménag. divers	17 195				
Matériel de transport	9 314				
Matériel de bureau informatique mobilier	352				
Emballages récupérables et divers	230				
TOTAL	57 169				
TOTAL GENERAL	57 169				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	130 410		15 735	26 851	172 996
Réserves :					
Report à nouveau	14 619	14 619		0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 735		19 960	15 735	19 960
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports			10 000		10 000
Subventions d'investissement	246 180		97 275	49 563	392 918
Provisions réglementées					
TOTAL I	375 474	14 619	142 970	60 678	443 147

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	38 619				38 619
TOTAL	38 619				38 619

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		279			279
TOTAL		279			279
TOTAL GENERAL	38 619	279			38 898
Dont dotations et reprises d'exploitation		279			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	800	800	
Clients douteux ou litigieux	279	279	
Autres créances clients	45 159	45 159	
Personnel et comptes rattachés	542	542	
Divers état et autres collectivités publiques	109 512	109 512	
Débiteurs divers	71 400	71 400	
Charges constatées d'avance	742	742	
TOTAL	228 434	228 434	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 355	8 499	9 856	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 841	23 841		
Personnel et comptes rattachés	25 610	25 610		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 629	37 629		
Autres dettes	4 905	4 905		
TOTAL	110 340	100 484	9 856	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 367			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	185
Autres créances	112 753
Total	112 940



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 706
Dettes fiscales et sociales	32 531
Total	38 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	742
Total	742

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

